

AGENCE DES ETATS-UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

ANNONCE

**APPEL A PROPOSITIONS POUR LA SOUMISSION DE NOTES CONCEPTUELLES
DANS LE CADRE D'UNE ALLIANCE PUBLIC-PRIVE RELATIVE A LA STRATEGIE
DE L'USAID/SENEGAL SUR LE RENFORVEMENT DE LA RESILENCE AU SAHEL**

**DANS LE CADRE DE LA DECLARATION DE PROGRAMME ANNUEL EN COURS
No. : APS-OAA-16-000001**

VEUILLEZ NOTEZ: Le présent document est un avenant à une annonce déjà en cours. Toutes les organisations intéressées sont invitées à consulter soigneusement à la fois le présent avenant ET l'annonce complète disponible à l'adresse suivante : <https://www.usaid.gov/gda/global-development-alliance-annual-program>. Des informations importantes figurant dans l'annonce complète internationale ne sont pas reprises dans le présent avenant spécifique.

Ce programme est autorisé conformément à la Partie 1 de la Loi sur l'assistance aux pays étrangers de 1961, en sa version modifiée.

A travers le présent Avenant à la Déclaration de programme annuel (APS) No. No.APS-OAA-16-000001 de l'Alliance pour le développement mondial (GDA) au titre de l'année budgétaire 2016-2017, l'USAID/Sénégal lance un appel à propositions pour la soumission de notes conceptuelles pour des activités liées à son Initiative pour une résilience accrue au Sahel (RISE) en vue d'accroître la résilience des populations chroniquement vulnérables dans les zones de subsistance agro-pastorale et marginales du Sahel.

Les soumissionnaires doivent s'assurer que les notes conceptuelles sont conformes aux priorités du programme de renforcement de la résilience de l'USAID/Sénégal au Burkina Faso et au Niger, y compris les programmes Renforcement de la résilience et de la croissance économique au Sahel - Résilience améliorée (REGIS-ER) et Résilience et Croissance économique dans le Sahel – Croissance accélérée". La préférence sera donnée à des concepts montrant l'impact dans les régions ciblées de Tillabery, Maradi et Zinder au Niger et dans les provinces de Seno, Yagha, Komondjari, Gnagna, Namentenga, Sanmatenga, Bam et Lorou au Burkina Faso.

Sauf indication contraire dans le présent appel d'offres, toutes les conditions générales du GDA pour l'année budgétaire 2015 s'appliquent (Consulter le site <https://www.usaid.gov/gda/global-development-alliance-annual-program>). Comme indiqué dans la déclaration APS No. APS-OAA-16-000001, l'USAID souhaite recevoir des notes conceptuelles proposant une mobilisation de ressources du secteur privé avec une contrepartie d'au moins 1:1. Les propositions ne faisant

pas état d'une mobilisation de ressources du secteur privé dont le montant est au moins égal à celui requis ne seront pas examinées dans le cadre de la présente annonce.

I. Contexte

Stratégie régionale de l'USAID/Sénégal pour le renforcement de la résilience au Sahel.

L'objectif primordial de l'Initiative RISE est de *renforcer la résilience des personnes, ménages, communautés et systèmes chroniquement vulnérables dans des zones de subsistance agro-pastorale et marginales ciblées au Niger et au Burkina Faso*. Cet objectif sera atteint grâce à la poursuite d'objectifs interdépendants: bien-être accru et durable, gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques, renforcement des institutions et de la gouvernance, et amélioration de la nutrition et de la santé.

Le bien-être économique accru et durable - défini par le revenu des ménages, l'accès à la nourriture, les moyens de subsistance, et la capacité d'adaptation - sera atteint grâce à l'augmentation, à l'approfondissement et à l'élargissement des adaptations et des innovations relatives à la résilience déjà en cours de mise en œuvre. Le fait de faciliter l'augmentation, l'approfondissement et l'élargissement de ces adaptations et innovations permettra également d'assurer une croissance économique inclusive qui accroîtra davantage le bien-être économique durable et renforcera la capacité des personnes, des ménages, des communautés et des systèmes à atténuer les chocs et les stress, à s'y adapter et à s'en remettre.

Le renforcement des institutions et de la gouvernance constitue une source essentielle de stabilité génératrice de résilience, que ce soit par rapport à la gestion des ressources naturelles, des catastrophes et des conflits ou par rapport à l'interface entre les acteurs étatiques et non étatiques. Il permet également de mettre en place l'environnement nécessaire pour faciliter une croissance économique inclusive, ainsi qu'un bien-être économique accru et durable.

L'amélioration de la santé et de la nutrition constitue également une dimension critique de la résilience ainsi qu'un moyen de la réaliser. Tout d'abord, l'impact d'un mauvais état de santé et d'une mauvaise situation nutritionnelle sur le développement humain, la productivité individuelle et globale et les ressources des ménages entravera et affaiblira les efforts visant à faciliter la croissance économique inclusive et durable ainsi que le bien-être économique accru et durable. Deuxièmement, les crises inattendues d'ordre sanitaire et alimentaire au sein des ménages et les coûts financiers et autres qui leur sont associés constituent un choc (et/ou stress) idiosyncratique qui peut déclencher ou aggraver la spirale de l'endettement et du désinvestissement au sein des ménages chroniquement vulnérables et les laisser encore plus vulnérables.

L'intégration et la gestion des ressources en eau à des fins agricoles et pour d'autres usages productifs, des services environnementaux, et la consommation interne, est fondamentale pour l'atteinte de ces objectifs interdépendants et pour réaliser l'objectif de renforcement de la résilience de l'initiative RISE. Dans le cadre de cette initiative, l'USAID cherche à promouvoir des stratégies de développement stimulant des données hydrologiques et socio-économiques de bonne qualité afin de planifier une gestion adéquate de l'eau et des infrastructures et de répondre

à la demande, d'assurer la durabilité, et d'améliorer la résilience des utilisateurs aux futurs changements dans les ressources et l'approvisionnement en eau et face au changement climatique. En outre, l'amélioration du partage de l'information et de la collecte de données transparentes sur les fluctuations de l'approvisionnement en eau ou les questions de sécurité de l'eau peut réduire la méfiance et la suspicion au sein des groupes.

L'amélioration de la disponibilité et de la gestion des ressources en eau à des fins productives et domestiques au Sahel relève d'une importance capitale pour réaliser des objectifs économiques et améliorer les résultats de santé et de nutrition dans la région. Les principaux défis du secteur de l'eau consistent à répondre aux besoins d'adaptation au changement climatique et à améliorer la gestion des risques de catastrophes, à développer et à améliorer les systèmes d'alerte rapides pour les crises et les catastrophes liées à l'eau; la capacité de stockage de l'eau à la fois aux niveaux des fermes et des usages domestiques; et les efforts en matière de renforcement des capacités pour assurer la transparence et l'efficacité dans l'allocation et la gestion de l'eau ainsi que la hiérarchisation des usages de l'eau, l'amélioration de la collaboration et le partage des meilleures pratiques. La gestion efficace des ressources en eau et l'amélioration des infrastructures hydrauliques dépendra de la production et de la capacité à utiliser des données hydrologiques, climatiques et d'analyse pour améliorer les processus intégrés de planification des ressources en eau et promouvoir une coopération et une collaboration efficaces afin de développer et de mettre en œuvre des plans de gestion et d'infrastructure permettant d'atteindre des objectifs communs et d'assurer la durabilité environnementale.

Pour initier et soutenir une dynamique positive de changement, il est nécessaire de travailler avec des communautés entières de personnes, allant des plus vulnérables, à celles qui sont en train de prospérer et d'investir dans ces communautés. Il existe une relation entre les perspectives de l'ensemble des parties prenantes. Le fait de favoriser et de soutenir le changement nécessite également le renforcement de la résilience des systèmes de ressources sociales, économiques et naturelles dans lesquels elles évoluent. Enfin, une approche intégrée et globale du genre qui reconnaît les femmes comme agents novateurs et dynamiques de changement, permet de remédier aux disparités liées au genre concernant l'accès aux ressources, aux opportunités et à la prise de décision.

Chaînes de valeur prioritaires: Les chaînes de valeur suivantes ont été sélectionnées pour leur potentiel élevé de croissance et d'évolutivité: le niébé, les petits ruminants et la volaille. Toutefois, d'autres produits, tels que l'oignon, peuvent avoir un potentiel élevé pour améliorer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables. Par conséquent, tandis que les chaînes de valeur ci-dessus sont les priorités visées dans le présent avenant, les candidats peuvent proposer d'autres chaînes de valeur pour autant que le fait d'intervenir au niveau de ces chaînes de valeur permette d'atteindre les objectifs de l'avenant.

Zones géographiques ciblées: Les activités de renforcement de la résilience se focalisent sur les populations vivant dans des régions spécifiques du Burkina Faso et du Niger situées dans une zone de climat sahélien sujette à des sécheresses récurrentes: régions de Tillabéri, Maradi et Zinder au Niger et provinces de Seno, Yagha, Komondjari, de Gnagna, Namentenga, Sanmatenga, Bam et Lorou au Burkina Faso. Cependant, puisque le développement des chaînes de valeur permet de satisfaire la demande du marché urbain, l'impact sera ressenti au delà des

zones et bénéficiaires ciblés. En effet, les marchés les plus importants pour certains produits tels que le niébé et les petits ruminants peuvent se situer dans les pays voisins comme le Nigeria.

L'appel à propositions et l'appel à candidatures concernant les programmes REGIS-ER et Régis-AG de renforcement la résilience au Sahel sont disponibles en pièces jointes (en Anglais).

II. Sollicitation

Par le présent avenant à l'APS du GDA, le Bureau régional de l'USAID/Sénégal pour le Sahel cherche à établir des partenariats nouveaux et novateurs avec le secteur privé (y compris des sociétés locales et multinationales et des fondations octroyant des subventions), les ONG, ainsi que les universités, pour soutenir l'objectif d'accroître la résilience au Sahel. L'USAID/Sénégal accordera la priorité à des projets novateurs visant à atteindre un ou plusieurs des résultats suivants:

1. Diversification des opportunités économiques
2. Intensification de la production et de la commercialisation du bétail et des cultures à fort potentiel
3. Amélioration de l'accès aux services financiers
4. Renforcement de la gestion des ressources naturelles
5. Utilisation accrue de services clés de santé et de nutrition
6. Amélioration des pratiques de santé et de nutrition
7. Augmentation de la consommation d'aliments nutritifs

Les résultats spécifiques dont l'alliance cherchera à faciliter l'atteinte doivent être clairement indiqués dans la note conceptuelle proposée. L'USAID accordera la priorité à des concepts novateurs et rentables dont la mise en œuvre est impulsée par le secteur privé. Cependant, toute intervention ou activité proposée doit avoir un lien explicite et direct avec la réalisation des objectifs programmatiques du Bureau régional de l'USAID/Sénégal pour le Sahel tels que définis dans le présent avenant. Les alliances doivent également mobiliser des fonds de contrepartie du secteur privé dans un rapport d'au moins 1:1.

Le Bureau régional de l'USAID/Sénégal pour le Sahel prévoit d'octroyer 3 à 5 subventions auxquelles l'USAID contribuera un montant des montants allant de 500.000 à 2.000.000 de dollars. Cependant, l'USAID pourrait accorder des subventions supérieures à 2.000.000 de dollars, en fonction de la disponibilité de fonds, de la contribution du secteur privé et des mérites de la proposition.

III. Critères d'évaluation

Les alliances proposées seront évaluées en fonction des critères généraux énoncés à la Section VI de l'APS du GDA: Critères d'évaluation et d'examen des notes conceptuelles et de la façon dont les activités aident le Bureau régional de l'USAID pour le Sahel à mettre en œuvre sa stratégie pour atteindre ses objectifs de développement et faire avancer les objectifs énoncés dans l'Initiative RISE. Comme indiqué dans l'APS No. APS-OAA-16-000001, l'USAID espère recevoir des propositions d'alliance visant à mobiliser des fonds de contrepartie du secteur privé

dans un rapport d'au moins 1:1. En outre, la préférence sera accordée aux alliances présentant les caractéristiques suivantes:

- *Engagement à long terme* - L'alliance comprend-elle des partenaires du secteur privé faisant preuve d'un engagement à long terme dans la région ciblée et d'un intérêt reconnu dans l'exposé conceptuel proposé?
- *Soutien aux indicateurs de RISE* - L'alliance produit-elle des résultats pouvant être mesurés par rapport aux indicateurs suivant de RISE?
 - o Ampleur de la pauvreté
 - o Malnutrition aiguë globale (GAM)
 - o Prévalence de la faim modérée ou sévère dans les ménages (indice domestique de la faim - IDF)
 - o Personnes ayant besoin d'assistance humanitaire
 - o Nombre de ménages vulnérables bénéficiant directement des interventions du Gouvernement des Etats-Unis
 - o Valeur moyenne des actifs des ménages
 - o Prévalence de la pauvreté: Pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 \$/jour
 - o Nombre de personnes formées aux compétences pertinentes pour les travailleurs locaux et migrants hors saison
 - o Pourcentage de ménages déclarant une augmentation du revenu non agricoles grâce à des interventions du Gouvernement des Etats-Unis
 - o Nombre d'agriculteurs ayant employé de nouvelles technologies ou pratiques de gestion grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis
 - o Nombre d'hectares où sont employées dans des technologies ou pratiques de gestion améliorées grâce à l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis
 - o Valeur des ventes incrémentales (collectées au niveau des fermes) attribuée à la mise en œuvre du programme par chaîne de valeur
 - o Valeur des prêts agricoles et ruraux
 - o Nombre de groupements d'épargne et de prêt actifs renforcés
 - o Valeur de l'épargne accumulée par les bénéficiaires du projet
 - o Nombre de micro-, petites et moyennes entreprises (MPME y compris les agriculteurs bénéficiant de l'assistance du Gouvernement des Etats-Unis pour accéder à des prêts
 - o Prévalence d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance
 - o Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans
 - o Diversité alimentaire des femmes: nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les femmes en âge de procréer
 - o Pourcentage d'enfants de 6 à 23 mois recevant un régime alimentaire minimum acceptable
 - o Nombre de personnes formées à la santé et à la nutrition infantile grâce à des programmes soutenus par le Gouvernement des Etats-Unis
 - o Nombre d'enfants de moins de 5 ans touchés par des programmes de nutrition appuyés par le Gouvernement des Etats-Unis au cours de l'année de déclaration
 - o Nombre de ménages utilisant une source d'eau potable améliorée

- Nombre de ménages utilisant des installations sanitaires améliorées
 - Prévalence de l'allaitement maternel exclusif des enfants de moins de six mois
 - Nombre de ménages ayant accès à du savon et à de l'eau au niveau d'une station de lavage des mains couramment utilisée par les membres de la famille
- *Innovation* - Le concept d'alliance proposé présente-t-il une approche innovante pour relever un défi de développement important et pouvant être reproduit?
 - *Renforcement des capacités des organisations locales* - Le partenariat présente-t-il une opportunité d'aider au renforcement des capacités des organisations locales?

Les personnes chargées d'examiner les propositions tiendront compte du degré auquel l'activité proposée et les partenaires répondent à ces critères. Si l'USAID demande la soumission d'une proposition technique complète, les soumissionnaires se verront indiquer des critères d'évaluation spécifiques supplémentaires sur la base desquels leurs propositions seront examinées.

Les alliances proposées doivent être conformes, d'un point de vue juridique et politique, aux restrictions définies par l'USAID, y compris celles énoncées dans le Système automatisé des directives de l'USAID (ADS) et aux termes de la Loi de 1961 sur l'assistance aux pays étrangers.

IV. Instructions relatives aux soumissions et au processus d'examen

Le Bureau régional de l'USAID/Sénégal sera responsable du processus d'examen et de gestion de toutes les subventions accordées aux termes du présent avenant. Les candidats sont invités à suivre les instructions relatives à l'élaboration des notes conceptuelles figurant dans l'APS du GDA et à soumettre des notes conceptuelles conformes au modèle de note conceptuelle [Concept Paper Template](#) (traduction en français du modèle de note conceptuelle est en pièce jointe Annexe A). L'information fournie dans la section I.E. de ce modèle doit répondre aux objectifs et critères ci-dessus.

Avant d'élaborer ou de soumettre une note conceptuelle, les candidats potentiels doivent prendre contact avec Mme Jenna Diallo (jdiallo@usaid.gov) chargée du partenariat avec le secteur privé et les investissements sur le terrain au Bureau de l'USAID/Sénégal pour le Sahel pour aborder avec elle toutes les questions relatives à la pertinence d'une idée et à son adéquation avec les objectifs de l'USAID.

En outre, les soumissionnaires potentiels doivent également mettre en relation leurs partenaires du secteur privé avec Mme Jenna Diallo avant de soumettre une note conceptuelle. Aux termes de l'APS du GDA, le Point focal de l'USAID peut avoir des discussions approfondies avec les partenaires du secteur privé sur les idées et activités de l'éventuel partenariat, pour autant que ce partenaire ne cherche pas à recevoir et à gérer un financement octroyé par l'USAID¹.

¹ Remarque: Si le partenaire du secteur privé cherche à recevoir et à gérer un financement de l'USAID, les discussions doivent être plus restreintes.

Le modèle de note conceptuelle dument rempli (accompagné de la note conceptuelle et les informations à l'appui requises) doit être envoyé en **Anglais** au bureau régional de l'USAID/Sénégal pour le Sahel à l'attention de **Jenna Diallo** (jdiallo@usaid.gov), avec ampliation à **Yves Koré**, (ykore@usaid.gov), **Abdullahi Sadiq** (asadiq@usaid.gov) et gda@usaid.gov.

Les notes conceptuelles seront reçues et examinées de façon base continue jusqu'au **14 avril 2017**. Cependant, compte tenu de l'intérêt que l'USAID accorde à l'atteinte des objectifs ci-dessus dans les meilleurs délais, l'USAID encourage les soumissionnaires à déposer leurs notes conceptuelles bien avant l'expiration de ce délai.

Le soumissionnaire recevra un accusé de réception de sa note conceptuelle. Cependant, un délai de 60 jours sera observé pour recevoir des commentaires étoffés relatifs à cette note conceptuelle. L'USAID demande aux candidats d'attendre 60 jours avant de s'enquérir de l'état d'avancement du processus d'évaluation de la note conceptuelle soumise.

Après examen des notes conceptuelles par le **Bureau régional de l'USAID/Sénégal pour le Sahel**, les soumissionnaires recevront des instructions de ce Bureau par rapport à l'opportunité ou non de soumettre une proposition complète. L'USAID se réserve le droit d'exiger une demande complète ou d'accorder une subvention à n'importe quel moment.

Pour être éligibles, les notes conceptuelles doivent être soumises en **Anglais** au plus tard le **14 avril 2017**

V. Questions et assistance supplémentaire

Les soumissionnaires potentiels peuvent envoyer un courrier en **Anglais** à Mme **Jenna Diallo** (jdiallo@usaid.gov), avec ampliation à Mr. Ken Lee (kenlee@usaid.gov), et à gda@usaid.gov pour toute question concernant les termes de l'APS du GDA 2016-2017.

Pour de plus amples d'informations concernant les lignes directrices et procédures de soumission d'une note conceptuelle, consulter l'APS du GDA à l'adresse suivante:

<https://www.usaid.gov/gda/global-development-alliance-annual-program> Des informations supplémentaires sur les alliances sont disponibles à la même adresse.

ANNEXE A

2016-2017 – MODELE NOTE CONCEPTUELLE

La note conceptuelle ne doit pas excéder 5 pages. Elle doit être rédigée en interligne simple et en police Times New Roman taille 12 pt². Les informations additionnelles requises ne doivent pas excéder 6 pages. La note conceptuelle et les informations additionnelles doivent utilisées le plan de rédaction ci-après:

SECTION I – SOMMAIRE

A. Nom et Adresse du soumissionnaire

B. Titre du Partenariat proposé

C. Objectif global du Partenariat (1-2 phrases)

D. Nom et Adresse du Secteur Privé

(Si le soumissionnaire ne peut pas fournir ces informations, le soumissionnaire ne devrait pas soumettre de note conceptuelle)

E. De quelle manière le secteur privé a été consulté et engagé dans le développement du partenariat, y compris le ou le/les nom (s) de la personne au niveau de la Mission, du Bureau ou d'une entité de l'USAID que le candidat a consultée et avec laquelle le candidat cherche à collaborer et à laquelle le candidat a soumis sa demande financement ou d'appui?

(Si le soumissionnaire ne peut pas satisfaire cette exigence et ne peut pas fournir l'information demandée, le soumissionnaire ne devrait pas soumettre de note conceptuelle)

F. Montant du financement (le cas échéant) adressé à USAID \$ _____

G. Valeur de la contribution du Secteur privé \$ _____
(doit être égale ou supérieure au montant de financement demandé à l'USAID)

SECTION II – DESCRIPTION DU PARTENARIAT PROPOSE

A. Engagement du secteur privé (1-2 paragraphes)

L'engagement du secteur privé en tant que partenaire est une exigence clé. Cette section de la note conceptuelle devrait décrire la façon dont le secteur privé a été engagé dans:

- l'identification et la définition du/des problème(s);

² Les questions relatives à ce modèle peuvent directement être adressées gda@usaid.gov ou à Ken Lee à l'adresse suivante : kenlee@usaid.gov.

- développement de solutions prospectives au(x) problème(s);
- détermination des résultats à atteindre ;
- développement du partenariat proposé dans la note conceptuelle.

B. Description du partenariat proposé

Identifier et décrire clairement la problématique et le défi à relever. Donner une description approfondie de ce qui suit :

1. Objectifs du partenariat
2. Activités et approche proposés, y compris le calendrier de mise en œuvre;
3. Produits, effets, résultats et impacts attendus;
4. Rôles et responsabilités des principaux partenaires. Cette partie doit inclure une description des contributions du partenaire du secteur privé et décrire la façon dont ces contributions vont appuyer les activités du partenariat et contribuer à l'atteinte des produits, effets et résultats spécifiques et des impacts souhaités.
5. Comment les produits et résultats, ainsi que les activités qui devront continuer au-delà de la durée de la subvention de l'USAID seront pérennisées sans le financement de l'USAID ou son implication après la fin de subvention;
6. Comment le partenariat propose contribuera clairement et significativement à la réalisation des priorités³ et objectifs stratégiques spécifiques de l'USAID ; et
7. Comment la collaboration avec le secteur privé contribuera à améliorer la portée, l'efficacité, l'efficacé et l'impact durable de l'aide au développement de l'USAID.

C. Approche et suivi et évaluation (1-2 paragraphes)

Donner une brève description de l'approche de suivi et évaluation à utiliser, y compris comment seront définis la disponibilité des données de référence, l'utilisation de groupes de contrôle ou la définition de groupes comparatifs.

(Sections I et II de la note conceptuelle ne doit pas excéder 5 pages au maximum).

SECTION III - INFORMATIONS ADDITIONNELLES (6 pages maximum)

A. Coûts estimatifs/ventilation proposés (1 page maximum)

Cette partie doit inclure les projections et le budget proposés.

B. Lettre(s) d'appui, d'intention ou d'engagement du ou des principaux partenaires du secteur privé (maximum 4 lettres; aucune lettre ne doit dépasser deux pages)

Le candidat doit soumettre des lettres d'appui, d'intention et d'engagement des principaux partenaires au partenariat. Chaque lettre doit démontrer la collaboration du candidat avec le partenaire du secteur privé dans le développement des idées du partenariat proposé. La lettre doit identifier les intérêts du partenaire du secteur privé pour le partenariat, les objectifs et

³Voir <http://www.usaid.gov/what-we-do> and <http://www.usaid.gov/where-we-work> pour plus d'informations sur les principales initiatives, priorités et stratégies de l'USAID.

résultats que le partenaire du secteur privé cherche à atteindre à travers ce partenariat, les rôles et responsabilités que le partenaire du secteur privé aura dans le cadre du partenariat et les ressources et contributions que le partenaire du secteur privé devra fournir pour le partenariat⁴.

C. Coordonnées pour tous les partenaires proposés (1 page maximum)

Les coordonnées pour tous les partenaires proposés doivent inclure le nom, le titre, l'adresse email et les numéros de téléphones, ainsi qu'une brève description de l'expérience et du travail de chacun des partenaires, y compris et sans s'y limiter, l'expérience de travail dans le cadre de partenariats avec le secteur public. Ceci comprend l'expérience et le travail antérieurs du candidat.

D. Tableau des contributions (voir ci-dessous; n'est pas pris en compte dans les 6 pages)

A l'aide du tableau des contributions ci-dessus, répertorier les ressources prévues devant être fournies par chacun des partenaires à l'alliance. Indiquer en premier lieu tous les partenaires du secteur privé, suivis par les autres types de partenaires. Noter que seules les ressources fournies par les entités définies comme « Secteur Privé » aux termes de l'APS du GDA sont potentiellement éligibles pour être pris en compte dans les obligations de ressources du secteur privé.

(Les points A, B et C ne doivent pas excéder 6 pages au maximum).

⁴Remarque: l'USAID reconnaît que les rôles et contributions attendus du partenaire du secteur privé peuvent souvent évoluer à la lumière des discussions de développement du partenariat avec l'USAID. Cette lettre

CONTRIBUTIONS DU PARTENAIRE A L'ALLIANCE

Utiliser ce tableau pour lister et décrire brièvement les ressources prévues devant être apportées par chacun des partenaires à l'alliance. Indiquer, en premier lieu les contributions des entreprises, en second lieu celles des fondations et enfin les contributions de tout autre partenaire du secteur privé. Les contributions apportées par d'autres types de partenaires doivent être indiquées après celles du secteur privé. Noter que seules les ressources fournies par les entités définies comme « Secteur Privé » aux termes de l'APS du GDA sont potentiellement éligibles pour être pris en compte dans les obligations de ressources du secteur privé.⁵

Nom du partenaire	Type de partenaire	Contribution en espèces	Contribution en nature	Total	Description / Commentaires
<i>Nom complet du partenaire</i>	<i>Entreprise, Fondation, ONG⁶, Institution supérieure ou de recherche⁷, Secteur public⁸, autre</i>	<i>En dollars US</i>	<i>En dollars US</i>	<i>Total des deux colonnes précédentes</i>	<i>Brefs commentaires sur la nature, le but de la contribution du partenaire du secteur privé</i>
<i>Exemple: Entreprise X</i>	<i>Entreprise</i>	<i>US\$ 1,000,000</i>	<i>100,000</i>	<i>1,100,000</i>	<i>Contribution en espèce pour financer une campagne de sensibilisation au Kenya</i> <i>100k en nature sous forme de personnel et de dons de matériels de technologie</i>

⁵ Le secteur privé se limite aux entités à but lucratif telles que les entreprises, sociétés ou entreprises privées; les sociétés ou institutions financières privées, y compris des entreprises privées de placement, les fonds communs de placement ou les compagnies d'assurance; les investisseurs privés (individus ou groupes); les entreprises ou associations professionnelles privées, y compris mais sans s'y limiter les chambres de commerce et types d'entités connexes; les fondations privées octroyant des subventions ou les entités philanthropiques (y compris les fondations d'entreprises); ou les personnes privées et les philanthropes. Les alliances conclues aux termes du présent APS doivent impliquer une ou plusieurs de ces entités du secteur privé.

⁶ Comprend les organisations non gouvernementales, les organisations confessionnelles et les associations ne figurant pas dans la définition du « secteur privé » telle que figurant dans l'APS du GDA

⁷ Universités, collèges, collèges communautaires, instituts de recherche, etc.

⁸ Comprend les donateurs bilatéraux; les organisations régionales et multilatérales (les contributions du Gouvernement des Etats-Unis non incluses) ; les gouvernements des pays d'accueil; et toute autre organisation du secteur public, mais non incluse dans les catégories ci-dessus.

